

# **Plan Stratégique de la Réforme de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) en République Démocratique du Congo**

Ngoma Sylvestre Ngoma, PhD, MS.  
USA

Août 15, 2021

## **Cadre contextuel**

La crise qui secoue l'enseignement supérieur et universitaire (ESU) en République Démocratique du Congo (RDC) est multiforme et multidimensionnelle. Les dysfonctionnements qui caractérisent l'ESU ont été décriés par les décideurs politiques, les autorités de tutelle, les chercheurs, les enseignants, les parents et les étudiants.

## **Défis à relever**

En dépit des efforts louables consentis à ce jour pour relever ce secteur, les défis à relever demeurent légion. Parmi ces défis, on peut noter :

1. Les conditions socio-professionnelles difficiles du personnel de l'ESU (salaire insuffisant, manque de manuels de référence, de bibliothèques adéquates, de technologies de communication et de l'information, de supports didactiques, accès difficile aux revues scientifiques et aux articles scientifiques, etc.)
2. Le manque d'infrastructures et d'équipements adaptés aux besoins de la société
3. Les problèmes de financement des activités académiques et d'appui liés à la recherche scientifique
4. Le surpeuplement de salles de classe par rapport à la capacité d'accueil des structures disponibles
5. Le manque de personnel qualifié (dans certains cas)
6. La problématique de la gouvernance universitaire
7. L'inadaptation de la formation des étudiants aux besoins de la société
8. L'inadéquation entre la formation des étudiants et l'emploi
9. L'absence de programmes efficaces de formation continue des enseignants
10. L'encadrement des nouveaux enseignants à travers les séminaires de pédagogie universitaire
11. Le trafic d'influence dans l'évaluation des étudiants
12. La préparation inadéquate (aux niveaux primaire et secondaire) de la majorité des étudiants pour affronter les études supérieures
  - a) Sous-qualification du personnel enseignant et des gestionnaires des écoles, surtout au niveau primaire, ce qui affecte négativement la formation de base des étudiants.
  - b) Les Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISPs) de l'ESU ne forment pas les enseignants des écoles maternelles et primaires.
13. La non-intégration des nouvelles technologies de communication et de l'information notamment la non-numérisation des ressources et des infrastructures

## Quelques observations des chercheurs

Jadis classé parmi les plus performants du continent, attirant ainsi des étudiants de tous les coins du continent, l'ESU en RDC vit une crise patente aujourd'hui. Nombre de chercheurs ont épinglé la déchéance graduelle de l'ESU en particulier et du système éducatif de la République Démocratique du Congo en général depuis des années. Ci-après quelques observations des chercheurs qui illustrent cette crise (qui ne concerne pas seulement le niveau tertiaire mais aussi les niveaux maternel, primaire, et secondaire) :

- « L'école n'assume plus sa fonction. Elle n'est plus le lieu de formation et d'éducation. L'université en souffre et s'y résigne. Le pays en pâtit et court un danger » (Ekwa, 2004, pp. 10-11).
- « L'enseignement supérieur et universitaire (E.S.U.) au Zaïre n'est pas en crise. Il est en voie de disparition. La formation dispensée, dans ses instituts et dans ses facultés, est tombée en dessous du seuil qui permet de prétendre à une qualification professionnelle de niveau supérieur. Il y a déjà quelques années que l'E.S.U. ne produit plus de nouveaux savants, de nouveaux professeurs ou de nouveaux chercheurs ; bientôt, il ne produira plus de nouveaux universitaires » (Verhaegen, 1986, p. 54).
- « Au contraire, sa décomposition s'amplifie, d'année en année, au point de ronger même ses dimensions les plus essentielles que sont la pédagogie, la bibliothèque, la formation... » (Mokonzi, 2021, p. 1)

## Contrôle de Viabilité

Tout en saluant l'initiative de l'audit des structures organisationnelles et de contrôle de viabilité des établissements de l'ESU initiée par l'actuel ministre de l'ESU, Monsieur Mohindo Nzangi, il sied de rappeler que l'ancien ministre de l'ESU, Dr. Mashako Mamba, avait initié une démarche similaire en 2009.

### *Conclusions du Contrôle de Viabilité du Ministre Mashako Mamba*

Le ministre Mashako Mamba avait fait le constat amer ci-après :

1. Essaimage inadmissible des institutions de l'ESU
2. Illusion d'une éducation adéquate dans certaines institutions
3. Rançonnement des étudiants
4. Dans certaines institutions, des bars sont construits sur les campus universitaires emmenant avec eux de tapages sonores nuisibles au processus de l'enseignement.
5. Mauvaise gestion des ressources financières et matérielles
6. Motivations mercantilistes de certains promoteurs
7. Manque de bâtiments appropriés
8. Manque de matériels didactiques et d'équipements des laboratoires
9. Absence de corps professoral requis et des ressources humaines (Radio Okapi, 2010).

Dr. Mashako Mamba avait conclu que 80% des institutions de l'ESU n'étaient pas viables et  $\frac{3}{4}$  des directeurs généraux ne remplissaient pas les conditions requises pour animer les institutions de ce niveau. Plusieurs établissements de l'ESU avaient été déclarés non viables sur l'étendue du territoire national. Pourtant, la plupart de ces établissements fonctionnent encore aujourd'hui.

A la lumière de ce qui précède, il y a de quoi s'interroger sur l'efficacité des mesures qui seront prises à l'issue de l'actuel contrôle de viabilité, surtout que les critères de viabilité ne sont pas vulgarisés pour assurer la transparence du processus.

### **Absence de l'ESU/RDC parmi les meilleures universités du continent et du monde**

Un des corollaires de la crise qui mine ce secteur est l'absence des établissements de l'ESU de la RDC dans les classements des meilleures universités du continent et du monde. En effet, aucune institution de l'ESU de la RDC n'est classée parmi les meilleures de l'Afrique ou du monde dans les récents classements des meilleures universités du monde. Il est important de signaler que cette absence perdure depuis des longues années.

Ci-après quelques organisations spécialisées dans le classement des universités : Quacquarelli Symonds (QS), Academic Ranking of World Universities (ARWU) de Shanghai Ranking Consultancy, Leiden World Ranking du Centre d'études sur les sciences et les technologies de l'université de Leiden, *Times Higher Education World University Rankings* de Times Magazine, Center for World University Rankings (CWUR), The Centre for Science and Technology Studies, Webometrics Ranking of World Universities is produced by Cybermetrics Lab (CCHS), SCImago Institutions Rankings (SIR), Higher Education Evaluation and Accreditation Council of Taiwan (HEEACT), G-factor (classement selon la présence Web), High Impact Universities Research Performance Index (RPI), uniRank University Ranking, Academic rankings of universities in Mexico... La liste n'est pas exhaustive. L'Afrique doit avoir ses propres palmarès de classement des universités pour ne pas subir les classements indésirables. Les critères de classement varient d'une organisation à une autre.

### **Critères de rétention**

#### **A. Pour le cabinet britannique Quacquarelli Symonds (QS, 2021)**

1. Ratio professeur – étudiants
2. Nombre de citations et la qualité de la recherche
3. Ratios des professeurs internationaux et étudiants internationaux

#### **B. Pour U.S. News (2020)**

1. Global research reputation
2. Regional research reputation
3. Publications
4. Books
5. Conferences
6. Normalized citation impact
7. Total citations
8. Number of publications that are among the most cited

## 9. International collaboration

Autres critères de US News (en anglais) :

1. Outcomes
2. Graduation and retention rates
3. Faculty resources (class size, faculty salary, proportion of full-time faculty with highest degrees...)
4. Academic reputation
5. Financial resources
6. Student Excellence

### C. Pour UNIRANK:

1. Être affrété, licencié ou accrédité par l'organisation congolaise appropriée liée à l'enseignement supérieur
2. Offrir au moins quatre ans de premier cycle (Graduat) ou de troisième cycle (master ou doctorat)
3. Dispenser des cours principalement dans un format d'enseignement traditionnel, en face à face et non à distance.

La déchéance de l'ESU est, certes, tributaire de la crise socio-économique qui affecte tous les secteurs de la vie en République Démocratique du Congo. Mais la question de viabilité des établissements de l'ESU est particulièrement critique dans l'environnement actuel de la globalisation et de la compétition. La survie même de l'Etat dépend de ce secteur hautement stratégique. L'ESU est donc appelé à jouer un rôle de premier plan pour le développement de notre pays.

### **Loi Cadre de 1986**

« La finalité du système éducatif est de former des hommes et des femmes compétents, imprégnés des valeurs humaines, morales, spirituelles, civiques, créatifs et désireux de bâtir une nouvelle société congolaise démocratique, solidaire, prospère et pacifique. »

Pour y parvenir, des réformes utiles et urgentes sont nécessaires à l'ESU.

# Quelques Propositions de Réformes de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) de la République Démocratique du Congo

1. Rémunérer de manière conséquente le personnel de l'ESU (professeurs, corps académique, scientifique, et administratif) et améliorer considérablement leurs conditions de travail :
  - a) Permettre au personnel de l'ESU de subvenir à leurs besoins vitaux (logement, eau potable, électricité, manger, transport, etc.).
  - b) Tenir compte de primes diverses (recherche, prime d'encadrement...) et d'activités complémentaires (droits d'auteur, expertise, conférences, colloques, recherche scientifique...)
  - c) Tenir compte du pouvoir d'achat, du coût de la vie, et de de l'inflation. Un salaire qui démotive le cumul des fonctions qui affecte la qualité des enseignements.
  - d) Donner accès aux lignes de crédit pour des prêts (pour achat des véhicules, des maisons, etc. de leur choix, par exemple, en lieu et place des véhicules uniformes).
  - e) Travailler dans des bonnes conditions à domicile et au lieu de service (Avoir accès à l'Internet, aux banques des données électroniques, aux revues scientifiques de leur spécialité, etc.).
  - f) Récompenser les prestations exceptionnelles par des primes, des brevets d'excellence, des bustes, des mausolées (à titre posthume), en renommant certains bâtiments ...



Une façon d'honorer le professeur Malu wa Kalenga.

© Graphic design by Dr. Sylvester Ngoma

- g) Avoir accès aux outils modernes de travail (bibliothèques modernes/numériques, publications récentes, revues scientifiques locales et internationales, livres, laboratoires, sites web, etc.)
- h) Avoir accès aux bourses, aux fonds de recherche, etc.
- i) Participer physiquement ou virtuellement aux séminaires, aux conférences, aux journées scientifiques, aux colloques, aux webinaires...
- j) Suivre une formation continue (excursions, séances de remise à niveau, programmes d'échange, activités de développement professionnel, séminaires/webinaires, conférences, colloques, spectacle de démonstration des talents (talent show), opportunités de présentation ou d'exposition des résultats ou travaux de recherche...)
- k) Par une prime spéciale, encourager les professeurs d'aller s'installer à l'intérieur du pays et enseigner dans les établissements de l'ESU de l'intérieur du pays. Ces établissements ont droit d'avoir des enseignants permanents travaillant à temps plein.
- l) Accorder une assurance santé et, au besoin, une assurance vie.
- m) Donner des charges horaires réalistes aux enseignants.
- n) Donner des lieux de travail et de repos aux enseignants (bureaux, etc.)
- o) Les établissements de l'ESU doivent avoir leurs propres véhicules.

## **2. Améliorer les conditions de travail des étudiants (transport, laboratoires, bibliothèques, bourses, etc.)**

Pour un rendement académique positif, il est important d'améliorer les conditions des étudiants.

- a) Permettre aux étudiants de travailler dans des conditions humainement et académiquement acceptables (pas des salles de classe encombrées, surchauffées, sans sonorisation, sans écritoirs, etc.)
- b) Les aider à subvenir à leurs besoins vitaux (logement, eau potable, électricité, manger, transport, etc.).
- c) Leur permettre d'avoir accès aux soins de santé.
- d) Leur accorder une assistance financière ou d'une bourse pour faire face aux besoins académiques.
- e) Leur garantir le droit aux syllabus, aux livres, aux articles scientifiques pertinents, aux revues scientifiques, à l'information scientifique...
- f) Leur garantir le droit au respect (respect des heures des cours, respect des engagements, rapports positifs entre enseignant et apprenant, etc.)
- g) Leur garantir le droit à un enseignement de qualité (contenu de qualité, actualisable aussitôt que nécessaire, méthodologie de pointe, etc.)
- h) Baisser le coût de transport, de logement, des frais de toute sorte –admission ...
- i) Supprimer certains frais.
- j) Améliorer les conditions de logement (construire des nouveaux logements)
- k) Avoir des programmes plus flexibles (cours disponibles au campus, en ligne, les après-midis, les soirs, dans un format accéléré, etc.). Avoir la possibilité de transférer des crédits ou d'expérience d'un établissement de l'ESU à un autre.

- l) Droit aux programmes académiques renouvelables, basés sur l'interdisciplinarité, et conformes aux standards nationaux et internationaux
- m) Garantir une formation adéquate et adaptée aux réalités sociales et à l'emploi
- n) Avoir des programmes d'échanges d'expériences avec d'autres étudiants (du pays et d'ailleurs)
- o) Avoir des visites guidées dans des entreprises et des sites touristiques du pays
- p) Avoir des visites virtuelles des universités et des sites touristiques du monde
- q) Participer virtuellement (à distance) aux cours, aux conférences, aux spectacles de talent (talent show), etc.
- r) Participer aux activités extra-académiques proposées en dehors des programmes d'enseignement (sports, théâtre, cinémas, clubs, associations culturelles, etc.)
- s) Suivre une formation extra-académique volontaire (photographie, vidéographie, cinématographie, journalisme, communication sociale, débats scientifiques, éthique, construction des sites web, langue nationale ou étrangère, etc.)
- t) Avoir accès à l'Internet et aux nouvelles technologies de l'Information et de Communication (NTIC)
- u) Reconnaître l'excellence académique des étudiants (par des certificats d'excellence, rôle spécial, etc.)
- v) Avoir des bus pour les étudiants à bas prix.

**3. Déterminer les critères de viabilité des établissements de l'ESU. Obliger tout établissement privé de se conformer et aider les institutions étatiques de l'ESU de s'y conformer.**

D'une manière générale, une bonne institution de l'ESU doit remplir les conditions ci-après :

1. Infrastructures et environnement adéquats (bâtiments, bibliothèques, salles de conférence, salles informatiques, laboratoires, matériels et équipements didactiques, accès à l'Internet, etc.)
2. Qualité du corps professoral/du personnel (qualifications, rémunération, publications, renommée nationale et internationale, reconnaissance, prix/awards, qualité de la recherche, interventions/conférences, etc.)
3. Qualité des étudiants - Rendement académique
4. Ratio professeur - étudiants (Taux d'encadrement)
5. Qualité de la formation
6. Qualité des programmes académiques (contenus et diversité des programmes) ou spécialités
7. Adéquation entre programmes offerts et réalités sociales/emploi
8. Aides et infrastructures offertes aux étudiants(es) en matière de logement, de transport, des livres ou des publications scientifiques, etc.
9. Aides financières et bourses
10. Activités extra-académiques proposées en dehors des programmes d'enseignement (sports, théâtre, cinémas, clubs, associations culturelles, etc.)
11. Pratiques pédagogiques
12. Recherche scientifique et progrès des connaissances.

13. Financement
14. Service ou utilité à la société
15. Partenariats stratégiques (au niveau national et au niveau international)
16. Parution des revues scientifiques et des magazines (pour chaque faculté, si cela est possible).
17. Chaque établissement de l'ESU doit disposer de son propre corps académique œuvrant à temps plein. Il faut donc réduire le nombre des professeurs visiteurs.
18. Chaque établissement de l'ESU doit disposer de ses propres infrastructures (auditoires, bibliothèques, laboratoires, etc.).

**4. Les Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISPs) et les facultés de psychologie et science de l'éducation des universités doivent désormais former les enseignants des écoles primaires pour consolider la formation de base et encadrer les enseignants.**

- a. La RDC est un des rares pays au monde où les enseignants des écoles primaires ne suivent généralement pas une formation universitaire. Ceci explique, en partie, les problèmes liés à la formation de base, la nature de la formation à ce niveau étant très complexe.
- b. Ces institutions pédagogiques doivent mettre en place un centre ou un programme spécial de formation et d'encadrement des enseignants qui n'ont pas une formation post-secondaire.
- c. Ce programme peut durer 6 mois à 12 mois pour les enseignants diplômés d'état qui exercent déjà ce noble métier. Pour les diplômés des écoles normales (D4), ce programme peut durer une année à deux ans.
- d. La flexibilité de ce programme permettra aux enseignants de continuer à exercer leur métier tout en suivant cette formation qui devra être prise en charge par le gouvernement. Les enseignants ne doivent pas payer. Au contraire, ils doivent être motivés avec une petite prime.
- e. La formation sera plus centrée sur les pratiques pédagogiques utiles et courantes.
- f. Ces institutions ne doivent pas se limiter à former les enseignants. Elles doivent avoir la responsabilité d'assurer la formation continue de ces enseignants (à travers des ateliers de formation et des séances de remise à niveau).
- g. Elles peuvent aussi former les représentants (ou les préfets ou directeurs des études) des écoles qui, à leur tour, iront partager les expériences avec leurs collègues.
- h. Elles peuvent envoyer leurs formateurs dans des écoles pour assurer une formation professionnelle continue (pas pour rançonner ces écoles).
- i. Les enseignants doivent avoir l'occasion de réfléchir sur les enseignements dispensés en unités pédagogiques (par exemple, les professeurs de mathématique d'une même école (ou d'une même commune) peuvent harmoniser leurs stratégies d'enseignement et explorer des nouvelles techniques d'enseignement ou des ressources ensemble).



- j. Ce programme encadrera également tout enseignant nouvellement recruté qui n'a pas suivi une formation pédagogique pendant un mois. Leur engagement aura une période probatoire de 2 mois et ne sera effectif qu'à la conclusion de cette formation obligatoire et complémentaire.
- k. Redynamiser le programme « Gestion Scolaire et Administrative » (school administration) dans les ISPs et dans les facultés de psychologie et science de l'éducation des universités pour la formation des chefs d'établissements maternels, primaires et secondaires (préfets des études, directeurs des écoles, etc.).

### *Critère d'admission*

**Pour les directeurs des écoles primaires :** Avoir un diplôme d'état en pédagogie et au moins 5 ans d'expérience d'enseignant. Gérer un établissement de l'EPST exige une formation en gestion scolaire.

**Pour les préfets des écoles secondaires :** Avoir au moins un diplôme de graduat et au moins 5 ans d'expérience d'enseignant. Les gestionnaires des écoles privées et conventionnées (catholiques, protestantes, kimbanguistes...) sont obligés de suivre cette formation. Des prêtres, des religieuses, des pasteurs, etc. doivent suivre une formation en pédagogie s'ils veulent travailler dans l'enseignement.

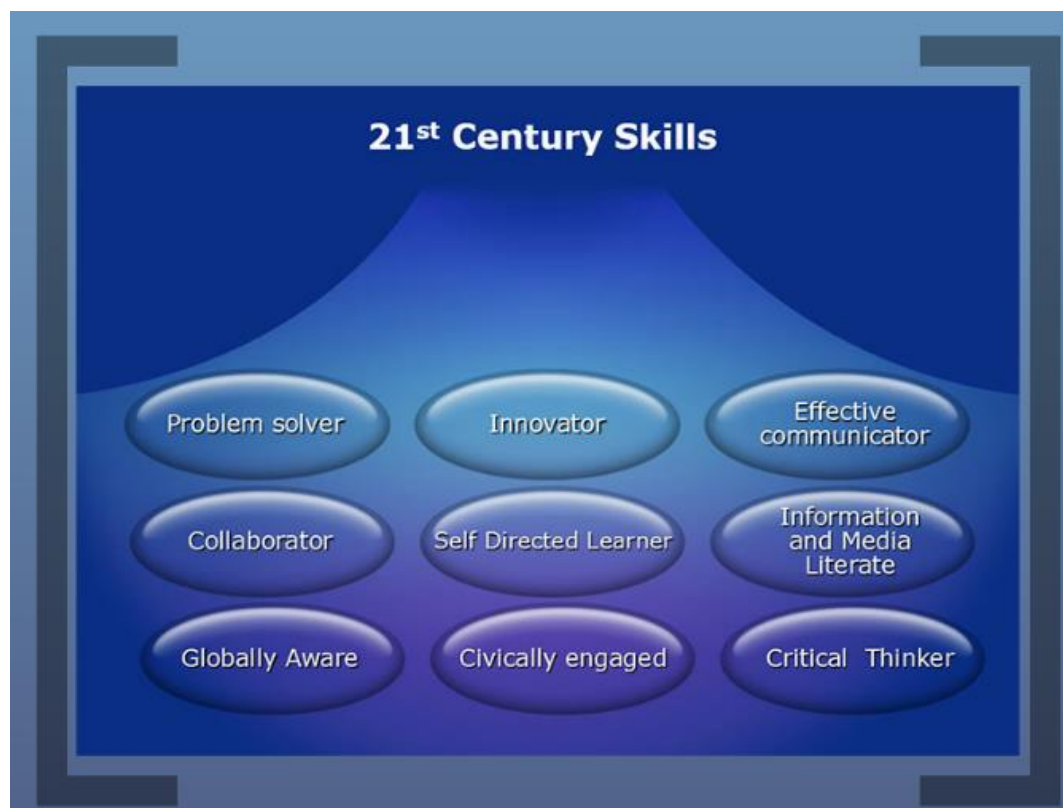
- l. Il faut également envisager un **programme d'éducation spécialisée** (ou d'enseignement spécialisé) pour la prise en charge des enfants vivant avec handicaps (handicaps physiques et intellectuels, aptitudes cognitives limitées, difficultés de communication, troubles émotionnels et comportementaux, troubles de développement, autisme, non-voyants, etc.) qui sont généralement privés de l'éducation. Il nous faut une loi pour interdire l'exclusion de ces enfants de l'EPST ou de l'ESU. Ils ont droit à une éducation spécialisée, différenciée et adaptée à leurs besoins spéciaux.

## **5. Les programmes académiques et les enseignements doivent être plus pratiques que théoriques et doivent s'adapter aux réalités socio-économiques du pays.**

- a. Pour être compétitifs, nos étudiants doivent être capable de créer, d'évaluer, de synthétiser, d'analyser, de critiquer, de produire, d'innover, d'argumenter...
- b. Il est important que les étudiants développent des aptitudes de production, d'innovation, de synthèse, d'analyse, de critique, d'agilité intellectuelle, de résolution des problèmes et des conflits, d'observation, d'inférence, de leadership, d'entreprenariat, de communication, d'expérimentation, de critique, de confrontation positive, etc.

- c. Il est donc impératif de réorienter les enseignements et la pédagogie universitaire en insistant plus sur le développement des aptitudes critiques, pratiques, pragmatiques, et non des aptitudes de mémorisation.
- d. Les enseignements ne doivent pas être déconnectés des réalités du monde de l'emploi ou des réalités socio-économiques. Ils doivent être moins théoriques et moins abstraits, plus pratiques (hands-on).
- e. La finalité est que les étudiants soient des producteurs et des créateurs du savoir (non pas des simples consommateurs), des concepteurs des nouveaux systèmes, des innovateurs, etc.
- f. Les étudiants doivent maîtriser les compétences du 21<sup>e</sup> siècle qui sont : la créativité, la pensée critique, la résolution de problèmes, la capacité de développer des produits de qualité, la collaboration, la capacité de communiquer académiquement, les compétences techniques, les habiletés sociales et culturelles, et la citoyenneté.

#### Les compétences du 21<sup>e</sup> siècle



- 6. **Numériser les enseignements et innover avec des nouveaux programmes académiques, des infrastructures et des matériels didactiques globalement compétitifs.**

- a. L'ESU en RDC accuse un retard en matière de la numérisation des établissements de l'ESU et des enseignements.
- b. Intégrer l'outil informatique dans l'enseignement (numérisation de l'enseignement).
- c. La numérisation de l'enseignement a plusieurs avantages connus notamment faciliter le transfert et le partage des connaissances, favoriser la motivation des étudiants, accroître la création et le développement des connaissances, des aptitudes techniques et des compétences, accroître la compétitivité d'un établissement d'enseignement, etc.
- d. Les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) peuvent contribuer à faire progresser l'apprentissage et l'efficacité des enseignements.
- e. Ces technologies comprennent un ensemble d'outils : « hardware, software, networks, the Internet, and related services; electronic data processing and display (such as photocopiers, cash registers, calculators, and scanners, as well as a myriad of less well-known machines specifically tailored to production and manufacturing); telecommunications and related services (such as fixed and cellular telephones, facsimile machines, instant messaging, teleconferencing, and so on.); and audiovisual equipment and services (including television, radio, video, DVDs, digital cameras, compact discs, MP3 players, and so on » (Torero & Braun, 2006, p. 3).
- f. D'autres NTIC qui facilitent le télétravail en équipe sont "electronic displays, whiteboards, bulletin boards, websites, audio and video teleconferencing systems, instant messaging, and multipoint multimedia, and shared databases, repositories, discussion forums, the intranet, workflow management systems, learning management systems, and so forth."
- g. La mise en place de ces infrastructures de base peut se faire graduellement.
- h. Les NTIC faciliteront la collaboration virtuelle ou électronique entre personnel de l'ESU à travers le pays par vidéo-conférence, audioconférence, correspondance électronique...pour projets de recherche, consultations, publications, échanges d'expériences, échanges des documents, etc. Le gouvernement est appelé à encourager et à faciliter la collaboration inter-institutionnelle virtuelle.
- i. La maîtrise des NTIC est recommandée pour le corps professoral et pour les étudiants. Il faut donc qu'ils soient formés en petits groupes.
- j. Mettre à la disposition du corps professoral et des étudiants *des tablettes* (même solaires au besoin).
- k. Adopter une plateforme éducative appropriée. L'exemple de « Schoolap » déjà utilisé à Kinshasa (à l'école chrétienne Le Rocher) peut être répliqué et réaménagé pour l'ESU. Sinon, une version similaire peut aider énormément pour l'accès à l'Internet et pour la recherche. Quelques exemples d'autres plateformes : Blackboard, Canvas, Edmodo, Schoology, etc.
- l. Que des documents (tels que mémoires, thèses de DES, thèses de doctorat, syllabus, livres...) soient numérisés, sécurisés, et mis à la disposition de la communauté scientifique.
- m. Utiliser les applications gratuites (free digital tools) disponibles sur Internet.

- n. Disséminer et vulgariser les connaissances scientifiques, les bonnes pratiques pédagogiques, et les recherches scientifiques. Les bonnes recherches effectuées dans un coin du pays ne sont pas souvent connues d'autres coins du pays, du continent ou du monde. Il y a donc nécessité de créer des structures électroniques de dissémination des connaissances et d'échanges scientifiques. Il nous faut mieux exporter notre production scientifique. Pour cela, il faut avoir des "research hubs" dans chaque province, des banques des données électroniques (electronic databases), des structures de collaboration, des intranets pour les échanges scientifiques, des bibliothèques électroniques, une présence professionnelle chaque établissement de l'ESU et des revues scientifiques sur l'Internet, etc.
- o. Que chaque établissement de l'ESU ait une présence sur la toile (un site web professionnel par établissement) et une revue scientifique en ligne.
- p. Il est important que chaque établissement de l'ESU ait une bibliothèque numérique.
- q. Les établissements de l'ESU doivent être capable d'organiser des séances synchrones (en temps réel) et asynchrones (pas en temps réel).
- r. La connexion à l'Internet ne suffit pas ; encore faut-il que cette connexion soit efficace et rapide (dedicated broadband connection).
- s. Il faut activement combattre le plagiat en encourageant l'honnêteté scientifique. Pour ce faire, il faut utiliser les outils adéquats pour lutter contre le plagiat (tels que Turnitin, Grammarly, SafeAssign, etc. Il faut aussi numériser les recherches publiées au pays et les garder dans une banque des données électroniques.
- t. Créer un cadre d'échanges entre les experts du pays et ceux de la diaspora.
- u. Permettre aux enseignants d'enseigner dans d'autres coins du pays ou de participer virtuelles aux conférences à distance, sans se déplacer physiquement.

## **7. Former des docteurs qui suivent un cursus doctoral normal et qui ont accès à une documentation scientifique pertinente.**

- a. Respecter l'intégrité du processus de la recherche. La rigueur scientifique doit guider le programme de DES et de doctorat pour éviter une dévaluation du titre de « docteur »
- b. Ne pas entreprendre la rédaction d'une thèse de doctorat après la fin de la maîtrise, sans suivre un cursus de doctorat
- c. Constituer des commissions (intra-institutionnelles et interinstitutionnelles) d'évaluation de la qualité scientifique des projets de thèse de doctorat
- d. Suivre un cursus complet des cours de doctorat. Après l'obtention d'un diplôme d'études spéciales (DES), un doctorant doit suivre des cours et séminaires de doctorat, passer un examen de fin de cycle de doctorat avant de proposer un sujet d'étude, d'entreprendre une recherche doctorale, et de défendre un projet de thèse de doctorat pour préserver l'intégrité et la rigueur du processus.
- e. Assurer l'accès aux publications scientifiques passées et récentes pour une bonne revue de la littérature scientifique.

- f. Le gouvernement doit faciliter la collaboration entre les membres de la grande communauté scientifique Congolaise dans toutes les provinces du pays.
- g. Le gouvernement doit donner des directives à suivre pour un aboutissement heureux d'un programme de doctorat
- h. S'assurer que les thèses de doctorat du Congo sont à la hauteur des standards nationaux et internationaux
- i. Veiller à ce que la revue de la littérature couvre tous les aspects (passés et présents) du sujet et que l'index de l'originalité soit amplement supérieur aux références.
- j. Ne pas attendre une séance de soutenance des mémoires ou des thèses pour relever des lacunes liées à la forme (notamment l'asymétrie dans la distribution des chapitres, la pagination, les références, etc.) ? Ces questions doivent être adressées avant la fin de la thèse.
- k. Conclure des partenariats stratégiques avec certaines organisations ou institutions qui gèrent des revues scientifiques et des réseaux électroniques réputés pour échanges des ressources.
- l. Aider nos établissements de l'ESU à conclure des partenariats stratégiques avec des universités bien connues au monde.
- m. Chaque université doit avoir un site Internet, une bibliothèque digne de ce nom, et des revues scientifiques de grande envergure scientifique et disponibles sur Internet.
- n. Avoir des programmes académiques qui peuvent aider le pays à devenir un véritable « hub » des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- o. Qu'on crée un réseau électronique de collaboration et de communication entre professeurs du pays (et même de la diaspora).
- p. Que le corps professoral ait des séances d'harmonisation des stratégies d'enseignement et d'évaluation de leurs programmes.

## **Doctoral Dissertation Milestones Example**

### **(Étapes d'une thèse de doctorat : Un exemple en anglais)**

1. Gain approval of mentor
2. Dissertation committee assignment
3. Gain approval of dissertation topic
4. Mentor approves dissertation research plan/proposal
5. Doctoral learner defends research proposal
6. Dissertation committee approves research plan
7. Scientific Merit Review Board and Institutional Review Board approve research plan
8. Mentor approves Chapters 1-3
9. Mentor approves Chapter 4-5 or 6.
10. Full committee approves dissertation

11. School approves form and Style
12. School approves dissertation
13. Learner defends dissertation before the dissertation committee
14. Mentor approves final manuscript
15. Submit manuscript to journal for publication
16. Dean approves dissertation.

**8. Que les activités scientifiques rayonnent au sein de nos institutions de l'ESU.  
Mettons fin aux associations tribales et ethniques sur nos campus**

- a. Que les unités pédagogiques fonctionnent réellement.
- b. Que les journées scientifiques, des conférences, des colloques... se tiennent régulièrement.
- c. Que le corps professoral produise des podcasts et participe aux débats scientifiques dans leur filière de formation dans des cyberfora spécialisés.
- d. Que l'on remplace les associations à caractère tribal ou ethnique par des clubs de réflexion pour promouvoir l'excellence académique et lutter contre le séparatisme. Que l'on initie les étudiants au débat, à la culture du dialogue, à la culture de la paix, à la résolution des conflits, aux activités de développement...
- e. Quelques exemples des clubs de réflexion pour les étudiants : « Les Entrepreneurs du Congo », « Groupe d'Etudes Stratégiques Pour la Résolution des Conflits », « Club Cheik Anta Diop », « Club d'Education à la Santé », « Futurs Chefs d'Entreprise », « Fair Justice Club », « Club Notre Histoire », « Changement Climatique », « Club des Géologues », « Congo Stock Market Investors » (Investisseurs Boursiers), « Club des Agronomes », « Club des Couturiers », « Club des Chimistes », « Club des Biologistes », « Club des Débats », « Club de Commerce Electronique », « Club des Investisseurs en Cryptomonnaie », etc.
- f. Chaque club réfléchira sur les théories et pratiques courantes et passées de son secteur. Les membres pourront déjà s'investir à se spécialiser dans leur domaine de prédilection.
- g. Le Club des Débats aidera les étudiants à devenir des bons communicateurs et des bons débatteurs. Il est important que les étudiants apprennent à débattre, à mettre en cause la fiabilité des informations, à travailler en équipe et à communiquer rationnellement, clairement, et académiquement. Qu'ils organisent des cafés scientifiques.
- h. Le « Club des Entrepreneurs » préparera les entrepreneurs de demain.
- i. Chaque club aura un conseiller (volontaire) pour son encadrement. Ce conseiller peut être professeur, chef des travaux ou assistant.
- j. Que les membres de « Congo Stock Market Club » et leur conseiller balisent la voie pour la création d'un marché d'échanges (stock market).
- k. Chaque club fera appel aux professionnels ou experts (nationaux ou internationaux) de son domaine pour mentorat ou échange des d'expériences.

**9. Chaque institution de l'ESU doit avoir une commission scientifique d'évaluation du mérite scientifique des sujets des mémoires et des thèses de doctorat ou de DES.**

- a. Il est important que les sujets de thèse de doctorat ou de DES soient validés non pas par un seul professeur mais par une commission spécialisée en la matière pour éviter des surprises désagréables.
- b. Chaque faculté doit avoir une commission scientifique qui doit évaluer les mérites scientifiques d'un sujet de recherche.
- c. Chaque établissement de l'ESU doit avoir une commission institutionnelle d'évaluation des projets de thèse de DES et de doctorat. Cette commission aura pour mission d'évaluer la pertinence d'un projet d'étude et le mérite scientifique de l'étude.

**10. Augmenter la capacité d'accueil de nos établissements de l'ESU, rénover les infrastructures existantes, et construire des universités dans chaque ville ou grand centre du pays.**

- a. Construire des universités modernes dans chaque province et dans plusieurs centres urbains et ruraux du pays, selon les besoins de chaque entité.
- b. Augmenter la capacité d'accueil des universités et instituts supérieurs.
- c. Construire des nouveaux auditoriums et rénover les infrastructures existantes.
- d. Renouveler et construire des bibliothèques académiques.
- e. Créer un Fonds pour la Promotion de l'Éducation. En alignement avec la responsabilité sociale des entreprises publiques et privées, le pays devrait imposer une taxe à tout investisseur qui investit en RDC en appui à l'éducation, secteur clef pour le développement du pays. Cette taxe de 3% (ou plus) permettra à la construction et la rénovation des infrastructures, la formation continue du personnel, et l'achat des équipements et matériels didactiques. Ce fonds devrait être géré par une structure mixte comprenant la présidence de la république, l'inspection générale des finances et les ministères attitrés. L'IGF devrait avoir un droit de regard à ce fonds. Les investisseurs étrangers ont la responsabilité sociale de soutenir le système éducatif du pays qu'ils exploitent. Un partenariat gagnant-gagnant (win-win) doit les contraindre de le faire.
- f. Remplacer progressivement l'usage de la craie compte tenu de ses conséquences nocives à la santé des usagers et de ceux qui en sont exposés.
- g. Adopter un budget conséquent pour l'éducation nationale.

## Un Coup d'œil rétrospectif sur le budget de l'éducation

De 1969 à 1975, les structures de dépenses étaient solides et le système éducatif en était le reflet : des infrastructures de base viables, une éducation de qualité, et des apprenants relativement bien formés. De 1993 à 2000, l'éducation nationale ne recevait qu'en moyenne 0,1% du budget national, avec les conséquences que nous déplorons aujourd'hui. En 2017, la part du budget national allouée au secteur de l'éducation nationale de la RDC était de 1,5% (World Bank, 2020). En effet, les différents gouvernements de la RDC n'accordaient qu'une part modique du budget national au secteur de l'éducation. Il est vrai que le pays connaît une situation de guerre depuis 1996 qui le contraint à une réorientation de ses priorités budgétaires. Cependant, cela ne doit pas se faire au détriment de l'éducation nationale, clef du développement du pays. Voici deux tableaux qui contrastent les dépenses de l'état dans le secteur de l'éducation (primaire, secondaire, universitaire, recherche scientifique et enseignement technique).

Tableau 1. Structure des dépenses de 1969 à 1975 (en %)

Ministère ou institution	1969	1970	1971	1972	1974	1975
Éducation nationale	21,9	19,7	22,5	22,6	15,5	21,9

Source : Kikasa (1979). La population scolaire zaïroise. *Zaire-Afrique*, n° 134, p.219.  
(Mokonzi, 2006)

Tableau 2. Structure des dépenses de 1993 à 2000 (en %)

Ministère ou institution	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Éducation nationale	0,2	0,3	1,2	0,9	0,8	0,2	0,4	0,1












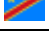


Source : Banque Centrale du Congo : Rapports annuels de 1998 & 2000 (Mokonzi, 2006).

En 2020, la proposition du budget 2020, présentée au parlement par l'ancien premier ministre Sylvestre Ilunga, prévoyait d'accorder 21,8% à l'éducation. Cependant, compte tenu de la faiblesse du budget national, cette allocation ne pouvait avoir un impact important, même si elle a permis d'appuyer, tant soit peu, le projet de la gratuité de l'enseignement primaire. Il faut que le budget national puisse être revu significativement à la hausse. Je propose donc que la part de l'éducation nationale soit à hauteur d'au moins 25% du budget national.



### Classement des pays en % du PIB
















Les pays sont classés par leur part d'investissement public dans l'éducation en pourcentage de produit intérieur brut. Les données sont issues de la Banque mondiale.

Pays	Dépenses éducatives en % du PIB	Année
 Djibouti	8,4%	2012
 Botswana	7,8%	2012
 Tunisie	6,6%	2015
 Namibie	6,5%	2008
 Sénégal	6,2%	2017
 Afrique du Sud	6,1%	2017
 Sierra Leone	4,6%	2017
 Ghana	4,5%	2017
 Côte d'Ivoire	4,4%	2017
 Liberia	3,8%	2017
 Rwanda	3,6%	2016
 Ouganda	2,6%	2017
 République Démocratique du Congo	1,5%	2017
 Soudan du Sud	1,0%	2017

Avec un budget évalué à 4.5 milliards de dollars américains en 2017, 1,5% ne représente absolument rien. Un tel budget ne peut absolument pas permettre au pays d'engager des réformes profondes de l'ESU. Paradoxalement, la RDC est un pays riche qui regorge d'immenses ressources. Nzongola-Ntalaja (2002) décrit ces ressources minières en ces termes : "The Congo has a wide array of minerals including copper, cobalt, tin, zinc, gold, diamonds, iron ore, silver, cadmium, uranium, europium, niobium (or columbite), tantalum and thorium. Some of these minerals are of great strategic value. Uranium, for example, has been used to manufacture nuclear weapons, while rare metals such as niobium and tantalum are greatly needed for space aeronautics in the twenty-first century. According to experts, Africa contains 15 per cent of the world's niobium reserves and 80 per cent of its tantalum deposits. Of these African reserves, the Congo alone has 60 per cent of niobium and 80 per cent of tantalum" (p. 28). Comment un pays avec autant des ressources (et tant d'autres) peut-il avoir un budget si modique ?

En effet, il y a une corrélation entre l'investissement dans le secteur éducatif et la formation de la jeunesse. Les pays qui investissent de manière conséquente et responsable dans l'éducation de sa jeunesse récoltent généralement des meilleurs résultats.

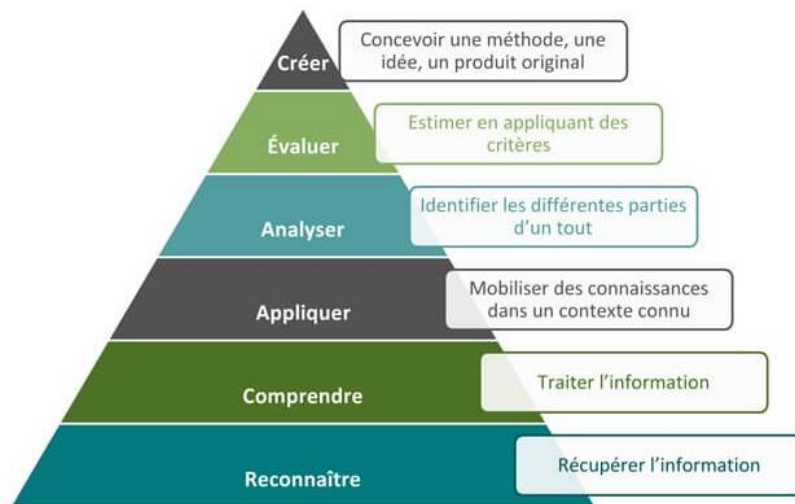
Classement des États selon les dépenses (publiques et privées) en dollars américains par élève au niveau primaire, secondaire et supérieur. Les données sont issues de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Pays	Dépenses par élève en \$			Année
	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement universitaire	
 Luxembourg	20.892	20.413	48.907	2015
 Etats-Unis	11.727	13.084	30.003	2015
 Royaume-Uni	11.630	10.569	26.320	2015
 Suisse	15.930	18.994	25.126	2013
 Suède	10.850	11.401	24.417	2015
 Norvège	13.275	15.401	20.973	2015
 Australie	9.546	12.303	20.344	2015
 Canada	9.249	12.346	20.136	2015
 Japon	9.104	11.148	19.289	2015
 Pays-Bas	8.478	12.850	19.286	2015
 Finlande	9.305	10.481	17.555	2015
 Autriche	11.688	15.477	17.555	2015
 Belgique	10.211	13.071	17.320	2015
 Allemagne	8.619	11.790	17.036	2015
 France	7.395	11.747	16.145	2015

## 11. Amélioration et évaluation des enseignements

- a) S'inspirer des pratiques qui marchent notamment celles basées sur :
1. L'apprentissage expérientiel (Kolb, 1981) qui consiste à l'expérience concrète (l'expérimentation), l'émission d'hypothèses, l'observation réfléchie, et la conceptualisation.
  2. Les différents niveaux de questionnement (Taxonomie de Bloom Edition Révisée, Niveaux de Questionnement de Marzano),
  3. L'enseignement différencié. Tous les étudiants n'apprennent pas de la même façon. Il faut varier les techniques de l'enseignement.
  4. Le travail en équipe. Les étudiants doivent s'habituer à travailler en équipe.
  5. L'apprentissage basé sur les défis (challenge-based learning), sur les projets (project-based learning) ou sur les tâches (task-based learning).
  6. Les styles d'apprentissage des apprenants — l'inventaire des styles d'apprentissage (Kolb, 2005).

Taxonomie de Bloom révisée : pyramide



Source : Revue trimestrielle d'éducation comparée (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation, septembre 2000)

- b) Outiller l'enseignant à donner un feedback constructif dans les délais sur les aspects positifs et négatifs du travail de l'apprenant.
- c) Centrer les enseignements sur les réalités du pays tout en exposant les étudiants aux réalités d'ailleurs.
- d) Que le corps professoral se réunisse périodiquement en petits groupes, selon les cours dispensés, pour des réflexions utiles sur leurs enseignements, leurs stratégies d'enseignement et sur la qualité des enseignements par rapport aux pratiques courantes.

- e) Avoir des ateliers de formation pour assurer la formation continue des professeurs sur les pratiques pédagogiques et la maîtrise des outils informatiques.
- f) Inviter des experts locaux, nationaux et étrangers pour partage et échange d'expériences.
- g) Créer un réseau électronique pour partage des expériences et ressources utiles.
- h) Intégrer l'outil informatique dans l'enseignement.
- i) Il est recommandé que les enseignants chevronnés observent et encadrent les novices.
- j) Encourager l'auto-évaluation, l'évaluation (informelle) par des collègues, des mentors, des administrateurs, des conseillers académiques, etc.
- k) Encourager l'esprit d'équipe, de collaboration entre professeurs...
- l) ***Créer des nouvelles options au sein des départements ou facultés qui s'adaptent aux besoins de la société et qui rendent nos établissements de l'ESU plus compétitifs.***  
Supprimer certaines options qui sont devenues obsolètes.
- m) Les nouveaux docteurs doivent être initiés ou formés à la pédagogie universitaire. Ils doivent suivre une orientation de quelques semaines avant de d'enseigner.
- n) Le corps professoral doit participer régulièrement aux séances de remise à niveau.
- o) L'environnement académique doit faciliter le processus d'apprentissage. Il faut des audits périodiques de l'environnement : électricité, ventilation, écritoires, absence de tapages diurnes et nocturnes, absence de débits de boisson, la pelouse, etc.

### **Critères d'évaluation du corps professoral**

Le corps professoral peut être évalué périodiquement sur base des critères ci-après :

1. **Compétence et efficacité pédagogiques** : Maîtrise du sujet, facilitation du processus d'apprentissage, participation et motivation des étudiants, regroupement des étudiants, contrôle et leadership, organisation de la leçon ou du cours, gestion du temps, relations avec les étudiants, etc.
2. **Contribution Catégorie A** : Publication d'un article scientifique dans une revue à comité de lecture (peer-reviewed journal)
3. **Contribution Catégorie B** : Publication d'un manuel universitaire, professionnel, scientifique ou d'une étude de cas. Même la rédaction d'un syllabus peut être pris en compte.
4. **Contribution Catégorie C** : Publication des articles, matériels didactiques non évalués par des pairs, rédaction d'un rapport technique, élaboration d'un cours ou d'un programme d'études approuvé par la faculté ou le département, etc.
5. **Participation aux séances de développement professionnel** (séminaires de remise à niveau, journées scientifiques, séminaires, colloques, ateliers de formation, etc.)

### **11. Avoir des critères clairs et connus d'évaluation des étudiants**

- a. Choisir les critères d'évaluation et préciser les indicateurs de performance et les éléments observables.

- b. Il est courant que les étudiants ne soient pas au courant des critères d'évaluation de leurs travaux pratiques, des tests, des thèses de doctorat ou de DES, etc.
- c. L'étudiant a le droit de savoir les critères d'évaluation ou la grille d'évaluation de son travail et les indicateurs de performance. Des critères objectifs réduisent la subjectivité dans l'évaluation.
- d. Il est important d'assurer la conformité des questions des tests avec le contenu des cours.
- e. Vérifier que les travaux des étudiants sont corrigés réellement. Les étudiants doivent être capables d'exiger des éclaircissements sur les points leur attribués. Il n'est pas évident que les professeurs corrigent toutes les copies des examens ou des tests, surtout s'ils ont beaucoup d'étudiants.
- f. Certains tests ou examens peuvent être corrigés par des logiciels ou programmes adaptés.
- g. L'échec massif des étudiants ne doit pas être un motif de fierté. Bien au contraire, il doit interpeller sur l'existence d'un problème.

**12. Que nos étudiants soient capables d'initier le reverse engineering sous la supervision de leurs enseignants pour assurer un transfert forcé des technologies et des compétences techniques.**

- a. Aider les étudiants à faire la rétro-ingénierie (aussi appelée ingénierie inverse ou inversée, reverse engineering en anglais).
- b. Ceci permettra à décomposer et reconstruire une structure, un modèle ou une technologie.
- c. La RDC peut imposer un transfert forcé des technologies, comme l'a fait le Botswana avec son diamant. Pour y parvenir, il faut un tradeoff : nous donnons nos ressources en échange de l'implantation des infrastructures ou des technologies. La Chine, le Japon, et les États-Unis (parmi tant d'autres pays) exploitent stratégiquement ce type de transfert des technologies en leur faveur. La Chine, par exemple, impose un transfert forcé des technologies aux pays occidentaux qui investissent sur son sol. Les étudiants de l'ESU doivent s'investir à reproduire des structures, des modèles, des technologies accessibles... et à les innover.

**13. Éviter le folklore lors des séances de soutenance des mémoires ou des thèses**

- a. Les choses scientifiques se traitent sérieusement, sans folklore. La célébration peut venir après.
- b. Des vuvuzelas, des cris comme « bis », « alongi na ye » ... n'ont pas leur place lors d'une séance de soutenance de thèse.

#### 14. Extirper de notre système éducatif les « micro-agressions » paternalistes (ou autoritaristes)

- a. Les micro-agressions sont des comportements ou des propos, d'apparence banale, envers un groupe des gens et qui sont perçus comme péjoratifs, hostiles, dégradants, invalidants ou insultants. Il faut les éviter à tout pris dans un environnement académique.
- b. Il faut donc améliorer les rapports entre professeurs et étudiants, entre assistants/chefs des travaux et étudiants.
- c. Il faut améliorer les rapports entre professeurs et chefs des travaux
- d. Il faut améliorer les rapports entre professeurs et assistants
- e. Eviter une ambiance militaire dans un environnement éducatif. Les étudiants évoluent positivement quand ils sont écoutés, appréciés, et compris. Leurs besoins, leurs doléances, leur feedback... doivent être pris en compte. Les enseignants ont aussi droit au respect.
- f. Il est utile d'avoir des conseillers académiques pour encadrer et orienter les étudiants.
- g. Il faut se débarrasser de l'autoritarisme qui caractérise les relations entre enseignants et enseignés car il tue la créativité, la production, et a des conséquences sociales et psychologiques négatives. Il est important de penser à l'impact psychopédagogique de ces micro-agressions autoritaristes (condescendantes). Un changement de mentalité s'impose.

#### 15. Syllabus (Textbooks)

- a. Le syllabus pourra avoir deux formats :  
*Un syllabus de quelques pages (5 à 10 pages)* qui donne les grandes lignes du cours. Ce syllabus comprendra le résumé et objectifs du cours, les textes requis, les modules/chapitres, les attentes et règlements, concernant la participation au cours, les liens à consulter, le calendrier des travaux, etc.  
*Un autre syllabus (or textbook)* aura le contenu du cours proprement dit. Ce syllabus classique devra continuer à exister face à l'absence des livres.
- b. Chaque enseignant n'est pas obligé de rédiger un « syllabus ». Un comité d'encadrement (à créer) pourra être chargé de concevoir un canevas (framework) de contenu du cours. Au besoin, chaque faculté ou département doit avoir un comité d'orientation et d'évaluation des « syllabus ».
- c. Le syllabus devra être validé et approuvé par ce comité.
- d. Le contenu du syllabus (textbook) doit être renouvelé tous les 5 ans et même chaque année s'il est numérisé.
- e. En plus d'un syllabus, les étudiants ont besoin d'avoir accès à d'autres ouvrages ou ressources (parfois disponibles sur Internet).
- f. Chaque établissement de l'ESU doit donner une petite prime de motivation aux professeurs pour la rédaction des syllabus à la place de la vente du syllabus en

attendant la prise en charge des syllabus par le ministère de tutelle (voir déclaration du ministre).

- g. Il faut constamment fournir des nouveaux livres et des nouveaux articles scientifiques aux bibliothèques universitaires.
- h. Il faut trouver des abonnements aux revues scientifiques (nationales et internationales) de renommée internationale.
- i. Et il faut donner l'accès à ces revues aux étudiants et aux enseignants.
- j. Il faut avoir une politique claire des syllabus (textbooks). Chaque professeur n'est pas obligé de produire un syllabus (textbook).

## **16. Lutter contre les anti-valeurs : Adoption d'un code de bonne conduite**

Pour lutter contre les anti-valeurs qui affectent négativement l'ESU (notamment la corruption, le trafic d'influence, le népotisme, le tribalisme, les abus sexuels, etc.), le corps professoral doit prendre l'engagement, par écrit :

1. D'assister un étudiant mais de ne pas effectuer le travail de l'étudiant à sa place.
2. De ne pas accepter le plagiat de quelque nature que ce soit.
3. De ne pas prendre part aux associations à caractère tribal.
4. De ne pas trafiquer les points en échange à l'argent ou aux faveurs sexuelles.
5. De ne pas proférer des menaces contre les étudiants pour une raison ou une autre.
6. De ne pas accepter des faveurs de quelque nature que ce soit en échange des points.
7. De ne pas diffamer ses collègues.
8. De ne pas s'engager à des activités compromettantes.
9. De donner des notes qui reflètent l'effort et le travail de l'étudiant
10. De donner à l'étudiant la possibilité d'en savoir plus sur les notes lui attribuées.
11. De savoir l'existence d'une structure de dénonciation anonyme des cas de corruption, de trafic d'influence, de harcèlement sexuel, etc.
12. De respecter le code de bonne conduite.

*Notons que certains points attribués aux étudiants qui méritent mieux empêchent ces étudiants d'être admis dans des bonnes universités à l'étranger ou dans certains programmes. Le cas des Etats-Unis. Avec 70%, par exemple, l'étudiant est jugé de moyen (note C) alors qu'au pays, c'est une distinction. Aux Etats-Unis, les professeurs donnent 90% ou 100% aux étudiants méritants.*

## 17. Collecte des fonds



Il est important que les établissements de l'ESU trouvent des sources supplémentaires de collecte de fonds (autres que le gouvernement).

- a) Chaque établissement doit avoir un magasin de vente des *t-shirts*, *des tenues d'entraînement (training outfit)*, *des sacs au dos*, *des chapeaux*, *des stylos*, *des effigies*, *tasses*... avec le logo de l'établissement, des livres des professeurs, etc.
- b) Chaque établissement doit avoir une cantine pour vente des petits biens à bas prix dont les étudiants peuvent avoir besoin (Food, drinks, water, etc.).
- c) Chaque établissement peut solliciter le soutien d'une entreprise de la place pour l'organisation des activités scientifiques (conférences, colloques, etc.).
- d) Chaque établissement de l'ESU peut solliciter des financements auprès des partenaires locaux ou internationaux pour ses projets et même des amis ou les anciens étudiants de l'établissement.
- e) Pour booster la collecte des fonds ; les établissements de l'ESU peuvent utiliser des plateformes locales ou des plateformes en ligne.

## 18. Une bonne recherche doit couvrir les points essentiels ci-après :

- a. Introduction et présentation de la recherche (Contexte, canevas, problématique, but de la recherche, questions de la recherche, concepts clefs...)
- b. Revue de la littérature
- c. Cadre méthodologique (Méthodologie, procédures de la récolte de données [questionnaire, interview, observation, analyse des documents/de la langue, focus group, instrumentation/mesures...], validité de la recherche, échantillon, hypothèses, sélection des participants, considérations éthiques...)
- d. Résultats (Présentation des données, analyse des données, interprétation des résultats...)
- e. Discussion/Conclusion, Implications, limites, recommandations...

## 19. Gestion des établissements de l'ESU

- a. Pour assurer une bonne gestion des établissements de l'ESU, il faut choisir les professeurs les plus qualifiés.



- b. Les membres du comité de gestion doivent être élus par leurs pairs et non être nommés par le ministre de tutelle. Ce nouveau système renforcera la stabilité du staff dirigeant et améliorera la gestion surtout financière des établissements car le comité de gestion devra périodiquement rendre compte de sa gestion aux membres de la communauté qui l'aura élu.
- c. Le comité de gestion est redevable à la communauté scientifique, aux étudiants, aux parents et au gouvernement. Si sa gestion est médiocre, il peut être sanctionné négativement.
- d. Organiser des débats publics entre candidats aux différents postes : quels sont leurs plans d'action ? Un débat public bien conduit pourrait décourager toute velléité tribaliste.
- e. Le recrutement des étudiants doit tenir compte de la capacité d'accueil des infrastructures existantes. Il est inadmissible que des étudiants suivent des cours debout, en dehors des salles de classe, etc.



*Photo. La capacité d'accueil fait défaut dans plusieurs établissements de l'ESU.*

## Conclusion

L'objectif de ce projet est de proposer un cadre de réforme pour aider à redynamiser et à innover le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire (ESU) afin qu'il réponde mieux aux besoins de la République Démocratique du Congo d'aujourd'hui et de demain. Pour qu'il y ait des vraies réformes de l'ESU, il convient d'examiner minutieusement les structures existantes et les repenser de fond en comble. L'ESU ne sera pas à mesure de former des citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles, esthétiques et spirituelles, tel que stipulé par la Charte de l'éducation de 1992, s'il ne remet pas en question ses bases fondamentales.

Il faut donc une volonté politique de la part des gouvernants et un engagement à l'excellence académique et au changement des mentalités de tous les partenaires concernés. Les éléments soulevés dans ce projet sont réalisables à court, à moyen, et à long terme. Il appartient aux organisateurs des états généraux de l'ESU d'apprécier l'ordre d'importance. En attendant, il faut envisager un plan urgent de sauvetage comprenant certains points importants évoqués notamment l'amélioration progressive des conditions sociales des enseignants de l'ESU, l'amélioration progressive des conditions d'apprentissage des étudiants, la mise en place et la rénovation des infrastructures modernes, la numérisation de l'enseignement, la révision des programmes académiques, pour ne citer que ceux-là.

Il est important de tirer des enseignements des réformes passées. En effet, les différentes réformes qui ont eu lieu depuis 1960 n'ont pas produit les résultats escomptés. Rappelons ici quelques réformes : celle de 1961 (qui a consacré la création des institutions d'enseignement supérieur pédagogique, devant soutenir le développement de l'enseignement du premier et du second degrés, et des institutions d'enseignement supérieur technique, voire d'une université protestante, à Kisangani, en 1963), celle de 1971 (laquelle a consisté essentiellement en l'unification de l'enseignement supérieur et universitaire consacrée par la création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA), celle de 1981 (qui a été opérée essentiellement au niveau de l'administration, plaçant l'accent sur l'autonomie dans la gestion des établissements de l'E.S.U.), les Etats Généraux de l'Education (1996), la réforme des programmes (en 2003), etc. Toutes ces réformes ont échoué, en partie, parce qu'elles n'étaient pas accompagnées d'une volonté politique de changer la gouvernance. Pour réellement redynamiser et revitaliser l'enseignement supérieur et universitaire en RDC, il faut augmenter sensiblement le budget du pays et après accroître la part allouée au secteur de l'éducation. S'il faut effectuer des révisions des textes existants qui empêchent la matérialisation de certaines réformes, le moment est propice pour les revoir.

## Références

Ekwa, M.B.I. (2004). *L'école trahie*. Kinshasa : Cadicec.

Expenditure on education, Public (% of GDP) (%). United Nations Development Programme. World Bank. September 2020. Retrieved 10 August 2021 from [https://data.worldbank.org/indicator/SE.XPD.TOTL.GD.ZS?locations=LS-CD&most\\_recent\\_value\\_desc=true](https://data.worldbank.org/indicator/SE.XPD.TOTL.GD.ZS?locations=LS-CD&most_recent_value_desc=true)

Kolb, D.A. (1984). *Experiential learning*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall. [https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Apprentissage\\_exp%C3%A9rientiel](https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Apprentissage_exp%C3%A9rientiel)

Kolb, A.Y. et Kolb, D.A. (2005). *The Kolb Learning Style Inventory. Version 3.1. Technical Specifications*. Case Western Reserve University. [http://learningfromexperience.com/media/2010/08/Tech\\_spec\\_LSI.pdf](http://learningfromexperience.com/media/2010/08/Tech_spec_LSI.pdf)

Mokonzi, G. B. (2006). L'école congolaise de demain : quelles chances et quels défis ? L'école Démocratique. <http://www.skolo.org/spip.php?article355&lang=fr>

Mokonzi, G.B., (2021). Redynamisation et revitalisation de la pédagogie universitaire en République démocratique du Congo. Researchgate, 1-15. [https://www.researchgate.net/publication/349698773\\_Redynamisation\\_et\\_revitalisation\\_de\\_la\\_pedagogie\\_universitaire\\_en\\_Republique\\_Democratique\\_du\\_Congo](https://www.researchgate.net/publication/349698773_Redynamisation_et_revitalisation_de_la_pedagogie_universitaire_en_Republique_Democratique_du_Congo)

Nzongola-Ntalaja, G. (2002). *The Congo from Leopold to Kabila: A People's History*. Zed Books Ltd. London: UK.

Revue trimestrielle d'éducation comparée. (2000). Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation, 3, 437-446. Retrieved from <https://www.profinnovant.com/benjamin-bloom-biographie-travaux-taxonomie/>

Torero, M. & Braun, J.V. (2006). *Information and communication technologies for development and poverty reduction: The potential of telecommunications*. International Food Policy Research Institute. Washington, DC.

Verhaegen, B. (1986). Propositions sur l'Université de demain. *Revue de l'IRSA*, 1, 45-64.

## **ICT: Catalyst for Educational Empowerment**

### **Benefits**

- New Information and Communication Technologies (ICTs) have the potential to transform and strengthen teaching and learning processes in DRC
- They provide opportunities for more personalized and customized educational packages
- Greater potential for creation, development, and generation of knowledge, technical skills and competencies.
- Potential for mobile and distance learning (self-directed, self-centered, tailored learning, and learning at one's individual pace)
- ICTs can contribute to advance student learning and teaching effectiveness
- ICTs provide smarter learning environments
- ICTs integration into academic curricula enables easy access to a variety of pedagogical and technical tools.
- One-on-one computing
- Understanding and knowledge of ICTs to support learning, problem-solving, and knowledge construction
- Technology integration into academic curricula
- Student engagement with ICTs
- Collaboration among peers in connected communities
- ICTs can support core academic subjects and research

### **Components of ICT:**

- ICT as a subject (i.e. computer science)
- ICT as a tool to innovate teaching and learning practice (i.e. digital content, multimedia, teaching learning methods, learning environment)
- ICT as an administrative tool (i.e. education management information systems (EMIS))
- ICT as an expanding learning opportunity (i.e. distance learning, e-Learning)
- ICT as a facilitator of higher-order thinking skills

## Challenges with ICTs in DRC

- Poor connectivity, unreliable electricity, inadequate educational facilities
- High cost of ICT infrastructures
- Uneven distribution of ICT resources: Gender and social (haves and have-nots) disparities regarding access to ICT resources
- Vulnerability of ICT infrastructures (including cloud computing)
- Scarcity of ICT qualified educators and inadequate teacher education programs
- Large classes, lack of educational resources and contents
- Curricula hardly relevant to the daily lives of students
- Lack of relevant ICT textbooks
- Lack of effective instructional strategies
- Shortage of computers and related hardware and software
- Persistent digital divide (Men vs Women, Rich vs poor)
- Keeping up with constantly changing ICT landscape (hardware, software, etc.)
- Fostering student engagement with ICT can be challenging to implement
- Introduction of ICT in education calls for the redesign and re-engineering of education systems.
- How to use ICT for individual empowerment and social development
- Lack of mechanisms for handling technostress and technophobia.
- ICT-enabled diffusion of information may constitute a menace to political institutions (Torero & von Braun, 2006).